

ARRONDISSEMENT D'ANGERS
49190 DENÉE
(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18
Télécopie : 02 41 78 83 88
courriel : mairiedenee@wanadoo.fr
www.mairie.denee.fr

LOGEMENTS POUR LES PERSONNES AGEES

Le conseil municipal autorise la vente du terrain situé au lieu-dit « Le Guinechien » à l'organisme HLM le Toit Angevin, désigné pour assurer l'aménagement de 13 logements et d'une salle commune pour les personnes âgées.

CIMETIERE : REPRISE DES CONCESSIONS

Le conseil municipal décide de lancer la procédure de reprise de concession des tombes perpétuelles ou sans titre de concession. Cette procédure se déroulera sur une période de 3 ans.

OUVERTURE DE POSTES

Suite à la réussite d'un agent à un examen professionnel, le Conseil Municipal crée un poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe à raison de 35/35 à compter du 1^{er} janvier 2010.

Par ailleurs, un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe est créé pour le ménage de la salle polyvalente et de la cantine à raison de 11.5/35.

COMMERCE PROXI

Le conseil décide de prendre en charge une partie de la facture d'électricité du commerce.

QUESTIONS DIVERSES

Commission sécurité

Après plusieurs rencontres avec Mme BOUVIER du CAUE et M. VIARD de l'Agence Technique Départementale, la commission sécurité a présenté l'avancement de l'étude d'aménagement des entrées de Bourg.

Taxe professionnelle

Monsieur le Maire informe le conseil des changements qui vont intervenir sur la taxe professionnelle, et rappelle que pour l'année 2010 les recettes seront entièrement compensées par l'Etat.

Jeu de Boules des Jubeaux

Le conseil municipal a décidé la prise en charge de la plantation des rosiers entourant le jeu de boules des Jubeaux.

Local artiste

Monsieur le Maire informe le Conseil que le local d'artiste (ancienne poste) est à nouveau libre. Les personnes intéressées devront s'adresser au secrétariat de la mairie.

PLU

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une procédure de modification simplifiée du PLU va être lancée afin de modifier l'article 5 des zones A et N concernant la surface minimale des terrains.

Plan de sauvegarde communal

Le conseil relance la réflexion sur la mise en place du plan de sauvegarde communal.

Espace jeunesse

Un séjour au ski, qui se déroulera en février 2010, est actuellement en cours de préparation avec les communes de Chalennes sur Loire, Ingrandes sur Loire. Afin de financer ce projet, une vente d'huîtres et de pommes ont lieu en décembre.

Arbre de Noël

L'arbre de Noël de la commune aura lieu le dimanche 16 décembre à 16h à la salle polyvalente.

Ordures ménagères

A partir de janvier, le mode de collecte des ordures ménagères va changer. Toutes les remarques liées à ce changement devront être recensées et transmises à la Communauté de Communes Loire Layon.

Prochain conseil municipal le lundi 11 janvier 2010 à 20h30